



**CHARTRES
MÉTROPOLE**

EG/ n° 18/49 / 237
Direction déchets
Dossier suivi par Estelle GAUMAIN
Tél. : 02 37 91 35 98
mail : estelle.gaumain@agglo-ville.chartres.fr

Le Président

A

Monsieur le Maire
10 rue de la Mairie
28130 HOUX

Chartres, le **07 AOUT 2018**

Objet : Collecte en porte-à-porte des encombrants

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer qu'un nouveau service de collecte des encombrants va être mis en place sur votre commune au second semestre de cette année.

Pour rappel, la collecte des encombrants sur appel dont pouvaient bénéficier les personnes en invalidité, âgées ou sans véhicule, a été maintenue de manière transitoire de janvier à juin 2018.

Dorénavant, votre commune bénéficiera du même service que les communes du périurbain de Chartres métropole. Ainsi une collecte des encombrants en porte-à-porte, destinée à l'ensemble des habitants, sera mise en place deux fois par an.

Ce service sera effectif à partir du second semestre, et la première collecte aura lieu sur votre commune le **lundi 3 décembre 2018**. Cette prestation sera assurée par la société Suez. Les habitants devront déposer leurs encombrants la veille à partir de 19h.

Vous trouverez ci-joint une note destinée aux habitants, pour les informer sur les conditions d'exécution du service. Nous vous demandons de bien vouloir procéder au boitage de cette note et/ou de la mettre en ligne sur le site internet de votre commune pour une bonne information.

Vous remerciant par avance de votre compréhension, la direction Déchets de Chartres Métropole reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général Adjoint
Services Urbains et Environnementaux,

Louis SEMBLAT